

Mairie de SAINT-ANDRE-LE-COQ

Membre de la Communauté de Communes "Plaine Limagne"

Code postal: 63310

Tél: 04.70.58.90.26.

e-mail : mairie.saintandre63@wanadoo.fr

AU CONSEIL MUNICIPAL DU 12/04/2021

Réuni sous la présidence de Dominique BUSSON, Maire, le Conseil a pris les délibérations suivantes :

- Compte administratif et compte de gestion 2020 : le conseil municipal arrête les résultats définitifs (fonctionnement + investissement) du budget communal avec un excédent de 72 125.91 euros et approuve les comptes du budget annexe Lotissement.
- Taux de contributions directes 2021 : Compte tenu de la suppression de la taxe d'habitation le conseil municipal doit voter les taux en prenant en compte le taux départemental 2020 (20.48 %) et décide de ne pas modifier les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2021 : Taxe foncière bâtie 33.68 %-taxe foncière non bâtie 81.36%.
- Budget Primitif Commune 2021: approuvé à l'unanimité pour 423 673.91 € en section de fonctionnement - 400 824.82 € en section d'investissement.
- Budget Primitif Lotissement 2021 : approuvé à l'unanimité en section de fonctionnement pour un montant de 85 089.95 € en dépenses et 99 901.42 € en recettes - 77 967.95 € en section d'investissement.
- Loyer de la CUMA des Marais : à compter du 1^{er} janvier 2021, le montant annuel du loyer concernant le garage est porté à 963.37 € et celui du bail emphytéotique (révision tous les 5 ans) à 115.57 €.
- Appartements Rue du Réservoir à Pagnant : les 2 logements ont trouvé preneur pour les montants suivants : T3 loyer mensuel 550 € et provision pour charges 100 € - T2 loyer mensuel 450 € et provision sur charges 70 €.
- Diagnostic énergétique Eclairage Public : le conseil municipal décide de demander au SIEG de prévoir la rénovation de l'Eclairage public de la commune sur l'année 2023 après une étude plus approfondie.
- Questions diverses : modification n°1 du règlement du cimetière et mise à jour des tarifs des concessions du cimetière.